



SNCF HOLDING

L'UNSA VOUS INFORME

LA DIRECTION ANNONCE LA CRÉATION D'UN GIE AU SEIN DU GROUPE PUBLIC UNIFIÉ

En 2015, la SNCF se divisait en trois ÉPIC. En 2020, la loi Pour un nouveau pacte ferroviaire a imposé la séparation des trois ÉPIC en cinq sociétés anonymes qui composeront le GPU. Aujourd'hui, l'entreprise projette de mettre en place un GIE au sein du Groupe public unifié (GPU) SNCF.

UN GIE ? C'EST QUOI ?

Le groupement d'intérêt économique est une structure juridique qui permet à plusieurs personnes physiques ou morales, par la mise en commun de moyens financiers et / ou humains, de se rassembler afin de faciliter le développement d'une activité. Il a pour objectif de faciliter l'entraide, le partage et la transparence dans l'intérêt général de ses membres, mais n'a pas vocation à réaliser des bénéfices pour lui-même. Sur le plan légal, les membres du GIE sont tenus des dettes de celui-ci sur leur patrimoine propre. En outre, ils sont solidaires dans le cas très improbable où le GIE lui-même serait dans l'incapacité d'acquitter une dette.



**COMME ELLE L'A
FAIT LORS DE LA
CRÉATION DES ÉPIC
ET DES SOCIÉTÉS
ANONYMES,
L'UNSA DÉNONCE
CE NOUVEAU
MORCELLEMENT DE
L'ENTREPRISE SNCF.**

Malgré cette décision de l'entreprise, l'UNSA-Ferroviaire se tiendra aux côtés des salariés basculant dans ce futur groupement d'intérêt économique avec pour seul objectif de défendre leurs intérêts. L'entreprise annonce que ce GIE sera placé au centre du GPU et restera 100 % SNCF. Il serait donc une 6^e entreprise à part entière du Groupe public unifié. ●●●



UNSA-FERROVIAIRE

POURQUOI UN GIE ?

Selon la direction, l'objectif serait de pérenniser et sécuriser son activité en mutualisant des fonctions support de production communes aux sociétés SNCF (APF, production comptable, médical, action sociale, recrutements, gestion des archives et documentation, etc.) au sein d'un GIE.

QUI SERAIENT SES MEMBRES ?

Il est prévu que les membres soient les cinq sociétés anonymes du GPU (SNCF SA, SNCF Réseau, SNCF Fret, SNCF Gares & Connexions, SNCF Voyageurs) ainsi que les futures filiales 100 % SNCF qui pourraient être créées dans le cadre de l'ouverture à la concurrence (TER, TET, etc.).



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES CHEMINOTS DU GPU ?

L'entreprise annonce le transfert de 3 177 salariés dans ce groupement au 1^{er} janvier 2024.

- **3 046 issus de SNCF Holding** (dont 100 % des salariés d'Optim'Services et du SARDO, soit 2 990 personnes).
- **70 issus** de la SA Réseau.
- **61 issus** de la SA Gares & Connexions.

DANS LE DOSSIER PRÉSENTÉ AU CSE SNCF HOLDING, LA DIRECTION ANNONCE LA PÉRENNISATION DU CADRE SOCIAL EXISTANT

- **Poursuite automatique** des contrats de travail.
- **Maintien du statut** et du cadre contractuel.
- **Application** des accords collectifs groupe.
- **Application** des mêmes référentiels GRH.
- **Maintien** de tous les autres éléments (mobilité, régime de travail, politique logement, retraite, médecine de soin, protection sociale, facilités de circulation, etc.).

ET L'INTÉRESSEMENT ?

La direction annonce que chaque salarié éligible transféré vers le GIE percevra, en 2024, l'intéressement auquel il a droit en application de l'accord Intéressement applicable au titre de 2023.

QUE DIT L'UNSA-FERROVIAIRE ?

Afin de donner un avis éclairé sur ce dossier, les élus UNSA-Ferroviaire ont voté, lors du CSE du 14 février, le recours à une expertise sur ce projet de création de GIE. En effet, bien que L'UNSA-Ferroviaire note l'annonce par l'entreprise du maintien du cadre social pour les salariés transférés. Un certain nombre de questions doit encore trouver des réponses. L'un des éléments essentiels est que cette nouvelle structure devra adhérer à la convention collective de la branche ferroviaire pour apporter

ses garanties aux salariés contractuels. Des accords devront être revus au niveau du groupe, mais également au sein du GIE comme l'accord intéressement.

CE QUE L'UNSA EXIGE

- **Des garanties** sur la solidité et pérennité de cette nouvelle structure.
- **Des garanties** sur le cadre social.

L'UNSA-Ferroviaire, bien qu'elle ne partage pas la volonté de morcellement de l'entreprise,

ne transigera pas avec le maintien du cadre social et l'avenir des salariés transférés. Ils devront exercer leur travail dans de bonnes conditions et à cadre social constant dans une entreprise solide avec des perspectives économiques viables. Comme elle l'a toujours fait, l'UNSA-Ferroviaire sera aux côtés des salariés afin de défendre leurs intérêts sans dogmatisme, mais avec force et détermination. N'hésitez pas à contacter vos représentants UNSA qui seront à votre écoute.



UNSA-FERROVIAIRE